

OAP n°2 / Schéma de Principes d'Aménagement et de Programmation

COMMUNE DE MAGENTA

Orientations d'Aménagement et de Programmation

OAP N°2 REQUALIFICATION D'UNE FRICHE COMMERCIALE & INDUSTRIELLE

MIXITE DES USAGES ET DES FONCTIONS

SECTEUR A VOCATION D'HABITAT, DE COMMERCES ET D'ACTIVITES AUTORISEES EGALEMENT DANS LE SECTEUR, EQUIPEMENTS D'INTERET COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS

Emprise commerciale à reconfigurer

principe de recul (10m) à conserver

Principe d'aménagement d'un parvis

Principe d'accès possibles

Principe de création d'un coeur d'îlot végétalisé

Principe de préservation des éléments de patrimoine industriel remarquable

Principe d'habitat individuel

Principe de création d'un parking